PLR
Les Libéraux-Radicaux
Boudry-Areuse

Postulat « vision cohérente de nos places de parc »

Déposée par: PLR Boudry-Areuse

Séance du Conseil général de Boudry : 28 septembre 2026

Avoir une vision globale et cohérente des solutions de parcage pour les boudrysans et boudrysannes

Le PLR-Boudry a pu constater que, profitant de travaux de réfection de routes, le Conseil communal a parfois l'intention de modifier l'offre en places de parc à Boudry.

Ainsi, le PLR-Boudry demande des explications quant à la suppression/modification/ajout desdites place de parc sur l'ensemble du territoire boudrysan.

Il convient à ce propos que le Conseil communal établisse un état des lieux des places de parc publiques (*P+Rail y compris*) existantes dans la Commune et son évolution depuis les 3 dernières années, ainsi que l'évolution future préconisée.

Le PLR-Boudry demande également que, lorsqu'une modification de l'offre de places de parc publiques est envisagée concrètement, notamment et entre-autre à la suite de travaux, le Conseil général ou à minima les commissions Adhoc en soient informées en amont et puissent se prononcer par vote lors d'une de ses séances.

Le PLR-Boudry est convaincu de l'importance d'avoir une vision d'ensemble cohérente, connue et globale de l'évolution de l'offre de parcage publique sur notre territoire – P+ Rail y compris - afin de pouvoir assurer une évolution multimodale adaptée à notre réalité.

Boudry, le 19.06.2026

